
De : Samuel GUIRAUDOU [REDACTED]

Envoyé : lundi 12 mai 2025 15:27

À : enquete plu1 <enquete.plu1@marguerittes.fr>

Objet : Enquête publique projet de centrale photovoltaïque

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me permets de vous adresser ce message afin de vous faire part de mon avis concernant l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le bureau d'études Altifaune.

Je suis, depuis deux ans, chargé d'études naturalistes, spécialisé en herpétologie, entomologie et ornithologie, au sein d'un bureau d'études basé à Avignon. Je vais donc concentrer mon propos sur ces trois groupes taxonomiques. Je connais assez bien ce secteur de garrigue, que je fréquente régulièrement pour des balades et des observations naturalistes.

Concernant l'avifaune :

Je constate dans le rapport que deux espèces présentes dans les garrigues nîmoises n'ont pas été détectées ni prises en compte dans la synthèse des enjeux, et donc dans l'analyse des impacts. Il s'agit de la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans* / *Curruca iberiae*) et de la Fauvette pitchou (*Sylvia undata* / *Curruca undata*), listées respectivement comme LC (préoccupation mineure) et VU (vulnérable) sur la liste rouge régionale d'Occitanie. Cela me semble étonnant, car je peux confirmer que ces deux espèces sont bien nicheuses dans la zone d'étude présentée dans le rapport. Les passages réalisés en mai et juin auraient dû permettre leur détection et donc leur prise en compte dans l'évaluation des impacts.

Concernant l'entomofaune :

Les espèces listées dans le rapport sont effectivement présentes dans la zone d'étude. Toutefois, leurs effectifs et leur représentativité dans l'aire d'étude me semblent largement sous-évalués. C'est notamment le cas de la Proserpine (*Zerynthia rumina*), dont la plante hôte, l'Aristolochie pistoloche (*Aristolochia pistolochia*), est présente dans l'ensemble des zones ouvertes et semi-ouvertes de l'aire d'étude, y compris en son centre.

Je souhaite également signaler la présence de la Magicienne dentelée (*Saga pedo*) dans l'aire d'étude. Cette espèce n'est mentionnée à aucun moment dans le rapport, y compris en bibliographie, alors qu'elle est pourtant bien connue dans les garrigues nîmoises. C'est une espèce protégée, listée NT (quasi menacée) dans la liste rouge régionale d'Occitanie.

Concernant les reptiles :

Selon les résultats présentés dans le rapport, un seul individu de Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) a été observé. Pourtant, la garrigue constitue un habitat très favorable aux reptiles et est réputée pour sa grande diversité d'espèces.

Le rapport indique que "d'autres espèces sont potentiellement présentes mais n'ont pas été détectées lors des inventaires telles que le Lézard ocellé, la Couleuvre de Montpellier et la Couleuvre à échelons, le Lézard des murailles ou encore le Psammodrome d'Edwards". Cependant, bien que ces espèces soient considérées comme potentiellement présentes, elles ne sont pas intégrées à l'analyse des impacts. Je confirme que les espèces suivantes sont bien présentes (en reproduction) dans l'aire d'étude :

- *Timon lepidus* (Lézard ocellé)
- *Psammodromus edwardsianus* (Psammodrome d'Edwards)
- *Chalcides striatus* (Seps strié)
- *Tarentola mauritanica* (Tarente de Maurétanie)
- *Malpolon monspessulanus* (Couleuvre de Montpellier)

Elles doivent donc être prises en compte dans l'analyse des impacts. Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), la Couleuvre à échelons (*Zamenis scalaris*), la Coronelle girondine (*Coronella girondica*) et la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) sont également susceptibles d'être présentes.

Concernant le Lézard ocellé, il est observé dans toutes les oliveraies de l'aire d'étude et est également attendu dans les habitats ouverts et semi-ouverts, en particulier dans les zones avec pierriers et blocs rocheux, qui lui offrent des gîtes favorables.

Concernant les amphibiens :

Seul le complexe des Grenouilles vertes (*Pelophylax* sp.) est mentionné dans le rapport. Pourtant, des populations d'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) et de Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) sont présentes, en reproduction, à proximité immédiate de l'aire d'étude. Elles doivent donc être prises en compte, au moins comme espèces susceptibles de transiter ou de trouver refuge dans l'aire étudiée.

Concernant la méthodologie des inventaires :

D'après les cartes du rapport (notamment pages 39 et 48), il est possible de visualiser les parcours effectués par la personne en charge des inventaires. Ces parcours sont très limités et ne couvrent pas l'ensemble des habitats présents dans l'aire d'étude. De nombreuses zones, pourtant facilement accessibles, n'ont pas été prospectées.

Les observations que je réalise sont pour la plupart (lorsque j'arrive à faire une photographie) disponibles sur la base de donnée de sciences participatives libre et accessible à tout le monde [iNaturalist](https://www.inaturalist.org/observations?lat=43.87619704013959&lng=4.432630600150835&radius=0.9142970492576497&subview=map) (<https://www.inaturalist.org/observations?lat=43.87619704013959&lng=4.432630600150835&radius=0.9142970492576497&subview=map>).

Merci de m'avoir lu,
Bien cordialement,

Samuel Guiraudou